

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
Séance du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Délibération
n°20230404-11
CCAS/FIN

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	12
Votants	13

Présents : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Rémy Beaugrand, Martine Dutruel, Anne Baud-Lavigne, Aurore Veinhard, James Besson, Françoise Duval

Excusés : Robert Baratay (Pouvoir à Christelle Gaudet)

Secrétaire de séance: Françoise Grobel

Fonctionnement lié au logement mis en place au CCAS

Vu les articles L123-4 à 123-6 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant qu'il convient de définir une nouvelle procédure pour traiter les demandes de logement social. Afin de définir les dossiers à traiter en priorité, il est proposé à la commission permanente de se réunir chaque mois.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve la procédure annexée pour le traitement des demandes de logement social,

PUBLIER, le 05/04/2023

OBJET

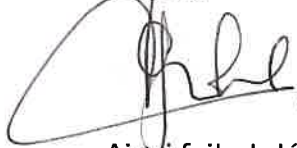
Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le

11 AVR. 2023

et publication le
11 AVR. 2023

Le Président,
Jacques Grandchamp

Françoise GROBEL
Secrétaire de séance



Jacques Grandchamp
Président du CCAS



Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.